

Déclaration allemande à l'occasion de la Troisième réunion du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo le 22 juin 2006 à Paris

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, pour l'Allemagne, le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo occupe une place cruciale dans l'appui apporté aux efforts propres des pays africains concernés qui, dans le cadre de la COMIFAC et de leur politique régionale, ont souscrit à une coopération pacifique et au développement durable. Une telle démarche n'accroît pas seulement les chances d'un développement durable des forêts du Bassin du Congo, elle renforce également le poids de l'Afrique centrale dans la discussion au niveau international au sujet de la mise en œuvre des accords internationaux concernant les forêts. La coopération entre les pays du Bassin du Congo et la communauté internationale au sein du Partenariat pour les forêts gagne en visibilité. Elle représente, à nos yeux, un signe prometteur pour davantage de continuité et l'extension des coopérations entre les pays du Nord et du Sud et les pays du Sud entre eux. Cette coopération laisse espérer que les conditions politiques cadres requises connaîtront des améliorations structurelles.

C'est pourquoi l'Allemagne salue et soutient les efforts de la France lors de sa facilitation. La France, qui a souligné que la bonne gouvernance, la transparence et la participation de la population et du secteur privé sont d'une importance cruciale pour une gestion durable des forêts, a fait progresser des thèmes qui ne sont pas sans importance pour l'Allemagne, comme par exemple :

- le soutien africain apporté au plan d'action européen FLEGT ;
- la ratification du Protocole de Kyoto par les pays membres et ;
- le financement durable des réserves naturelles transfrontalières.

Nous avons l'intention de continuer à soutenir cet engagement de la France et de poursuivre l'appui à nos partenaires dans leurs efforts vers la bonne gouvernance et la gestion durable des éco-systèmes forestiers

L'Allemagne est engagée, pour la Coopération bi-latérale, dans plusieurs des 10 axes stratégiques du plan de convergence dans trois pays de la COMIFAC. La contribution allemande pour le secteur forestier s'élève actuellement dans la sous-région à environ 34 Mio d'EURO dont 5 en faveur directe de la COMIFAC.

Nous sommes convaincus que les programmes forestiers nationaux, sans oublier la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC, ont un rôle particulier à jouer. A nos yeux, un autre élément non négligeable est l'introduction de certificats de légalité et de normes environnementales concernant les accords commerciaux entre pays producteurs et pays acheteurs de produits issus des forêts tropicales. C'est dans ce contexte que nous apportons notre soutien au Cameroun dans sa préparation aux négociations de l'Accord de partenariat FLEGT avec l'Union européenne. Espérons que cet accord voit le jour le plus rapidement possible. Nous encourageons, par ailleurs, la mise en place d'un système commun de certification prenant pour modèle la norme FSC, dans le but de renforcer la position des pays africains sur les marchés internationaux.

Mesdames, Messieurs,

Les gorilles et les autres grands singes – nous l'avons appris ce matin de nouveau – ainsi que les éléphants ne connaissent pas de frontières ! C'est la raison pour laquelle les projets transfrontaliers de conservation nous semblent être une étape importante vers la stabilisation des coopérations entre les pays et vers la préservation durable des ressources dans l'ensemble de la région. Dans ce contexte, nous saluons les progrès réalisés lors des entretiens sur le financement durable des projets transfrontaliers, tels que le parc trinational de la Sangha TNS et le Tridom, également présenté ce matin. L'Allemagne est favorable à la mise en place de fonds fiduciaires et aux organisations non lucratives. De telles structures devraient impliquer dans la gestion du parc avant tout les gouvernements, mais aussi la population voisine et le secteur privé. Nous sommes par ailleurs persuadés qu'une plus forte implication du secteur privé, dans l'esprit des partenariats stratégiques, permet aux pays du Bassin du Congo de réduire leur dépendance vis-à-vis des dons internationaux.

Il faut donc des idées innovatrices !

En plus, j'aimerais soutenir fortement l'approche d'intégration de la déforestation évitée dans le cadre de la convention sur les changements climatiques. Je suis convaincue qu'il vaut la peine d'œuvrer à la soumission d'un dossier COMIFAC à ce sujet afin de faire bonne utilisation des synergies. L'Allemagne veut bien supporter cette initiative de la COMIFAC. Comme disait si bien le Président : « il faut s'accrocher à la locomotive » !

Mesdames, Messieurs,

Bien entendu, l'Allemagne nourrit des attentes envers la région : je tiens à souligner encore une fois, comme nous l'avons fait au cours des rencontres précédentes, que la ratification par les parlements du traité de la COMIFAC est, pour l'Allemagne, une condition préalable à son soutien technique et financier. Seule la ratification formelle fait de la COMIFAC une institution régionale indépendante sur le plan juridique. Après la reconnaissance au niveau du droit international, cette ratification crée le fondement nécessaire à une vaste coopération au développement internationale avec les partenaires du Bassin du Congo. De plus, la discussion au sein des parlements nationaux encourage à débattre des principes de la gestion durable des ressources naturelles. C'est avec joie que l'Allemagne prend note des bonnes avancées réalisées ou en cours de réalisation vers la ratification.

J'aimerais bien ajouter que, également, l'accumulation des arriérées des contributions par les Etats membres de la COMIFAC semble constituer un problème qui devrait être rapidement résolu.

Le Gouvernement fédéral allemand remercie nos collègues français pour avoir organisé avec perfection cette troisième réunion du Partenariat international pour les forêts du Bassin du Congo. C'est là une nouvelle bonne occasion d'attirer encore plus l'attention de la communauté internationale sur le Bassin du Congo. L'Initiative du Bassin du Congo est pour nous l'exemple de la réussite d'une intégration régionale politique, écologique et économique. L'ambiance dans cette salle est un bon indicateur.

En vue de souligner son fort intérêt et engagement pour la région et ses partenaires, l'Allemagne est prête à prendre la facilitation de ce partenariat si prometteur et crucial pour l'Afrique à partir de la fin de l'année 2007, en cas d'approbation de cette proposition, bien sûr.

Tout en souhaitant plein succès à cette 3^{ème} rencontre du Partenariat Forestier du Bassin du Congo, - utilisons la volonté d'avancer ! - je vous remercie pour votre aimable attention.